RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • YVELINES



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LES LOGES-EN-JOSAS

DÉLIBÉRATION N° 2020-11 Séance du 14/09/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET : Fixation de la participation financière des seniors à l'atelier Fusing et à l'activité de préparation du repas intergénérationnel dans le cadre de la semaine Bleue 2020

DATE DE LA CONVOCATION: 09/09/2020

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL, CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

DATE DE RECEPTION EN PREFECTURE DES YVELINES: 24/09/2020

DATE DE PUBLICATION OU DE NOTIFICATION: 24/09/2020

La présidente,

Caroline DOUCERAIN

NOMBRE DES MEMBRES		
EN EXERCICE	14	
PRÉSENTS	13	
REPRESENTÉS	0	
ABSENTS EXCUSÉS	1	
VOTANTS	13	

L'an deux mille dix-huit, le quatorze septembre, à neuf heures quarante-cing,

Le conseil d'administration légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN - Arlette PEYTOUR - Houria BENSEKHRIA - Odile CONROY - Sylvie PERRAUD - Nicole MARCHAIS - Maryvonne AFFAIROUX - Elsa DOUMENS - Sylvie GÉRARD - Claude MASSÉ - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Luc ROCUET - François DONCOEUR

ÉTAIT REPRÉSENTÉ:

Néant.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ:

Kahina ANDRADE

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE:

Madame Arlette PEYTOUR

VU le Code de l'Action sociale et des familles :

VU le code général des collectivités territoriales :

VU le budget du Centre communal d'action sociale pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Semaine Bleue qui est la semaine nationale des retraités et personnes âgées, se déroulera du 5 au 9 octobre 2020 un atelier Fusing sera organisé à destination des seniors ainsi qu'une activité de préparation d'un repas intergénérationnel avec les enfants accueillis à l'accueil de loisirs de la commune :

CONSIDÉRANT que ces activités sont trop onéreuses pour être supportées en totalité par le budget du Centre communale d'action sociale de la commune ;

CONSIDÉRANT qu'il est important que ces activités soient proposées dans le cadre de la Semaine Bleue ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Arlette PEYTOUR, Vice-présidente,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré.

DÉCIDE de fixer la participation financière des seniors pour ces deux activités proposées dans le cadre de la Semaine Bleue 2020, comme suit:

•	Atelier Fusing	15 €
•	Accuse I daing	 17 €

Activité de préparation du repas intergénérationnel _______ 5 €;

PRÉCISE que la participation financière sera réglée directement au CCAS par chèque à l'ordre du Trésor public ;

DIT que les recettes seront imputées sur le budget de fonctionnement du CCAS - article 758 :

DIT que, conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

NE PREND PAS PART AU VOTE	0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS	13
MAJORITÉ REQUISE	8
POUR	13
CONTRE	0
ABSTENTION	0

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Les Loges-en-Josas, le 18/09/2020

La présidente,

Caroline DOUCERAIN